

Comportementaliste équin

Coralie, 35 ans, exerce avec succès une profession dont il est pourtant difficile de vivre aujourd'hui. Sa mission : permettre au propriétaire d'améliorer sa relation avec son cheval...



Qu'est-ce qui vous a orientée vers ce métier ?
À la base, je suis monitrice. J'ai été gérante d'un club pendant cinq ans et j'ai rencontré beaucoup de chevaux chauds, caractériels, fuyants... Ce sont eux qui m'ont orientée vers ce métier, et qui m'ont incitée à aller me former.

Quelle formation avez-vous suivie ?
Tout d'abord, chez Elizabeth de Corbigny et Nicolas Blondeau, j'ai passé mon Brevet de formateur en équitation éthologique (BFEE 3). Ensuite, auprès de l'institut Rességuier, j'ai effectué une formation de trois ans sur l'humain : j'ai appris à gérer les émotions, désamorcer la colère, la frustration... Puis j'ai obtenu un diplôme de



comportementaliste animalier à Montréal, au Canada, où j'ai travaillé sur différents animaux – chiens, chats, chevaux...

D'une façon générale, la formation de base en équitation éthologique ne suffit pas pour devenir comportementaliste : il faut évoluer, aller plus loin, développer sa propre approche. Aujourd'hui, je règle les comportements déviants du cheval en renforcement positif uniquement. Je n'utilise donc plus certaines méthodes de l'équitation éthologique - le rond de longe, le travail en liberté, la pression-relâche... De même, je travaille beaucoup sur le lien énergétique, qui est essentiel pour moi (poser les mains sur le cheval, faire du chi-gong au début de chaque séance).

En quoi consiste votre travail ?
Aujourd'hui, je consacre l'essentiel de mon temps à la formation, car j'ai créé une école de comportementaliste équin avec de nombreux intervenants extérieurs. J'effectue de l'accompagnement collectif (groupes de six personnes maximum), sur trois jours, partout en France. Je fais aussi de l'accompagnement individuel : je me déplace alors pour une demi-journée ou une journée chez

un propriétaire désemparé parce que son cheval a peur de sortir seul en extérieur, refuse de monter dans le van, s'arrête devant l'obstacle, est froid à la jambe...

Comment se déroule une séance chez un particulier ?

Je commence par interroger le propriétaire, ce questionnaire pouvant durer une heure. Il y a un gros travail sur l'humain, car les gens se sentent impuissants. Puis je montre au propriétaire, qui devra pratiquer lui-même par la suite, comment déprogrammer cette situation. Je travaille beaucoup en renforcement positif, lequel consiste à ignorer les mauvaises attitudes et renforcer les bonnes (clicker, par exemple).

Quels sont les points forts de votre métier ?

Il n'y a que du bonheur... Je n'ai pas l'impression de travailler ! La plus belle des récompenses, c'est quand un propriétaire qui était prêt à vendre son cheval y renonce, car il a retrouvé une relation harmonieuse.

Il n'y a donc aucun inconvénient ?

Au début, ce n'était pas facile d'être toute seule. Il faut aimer être indépendante. Autre point noir, car désormais j'ai un statut d'entreprise individuelle : la partie administrative !

Quel conseil donneriez-vous aux lectrices qui rêvent de faire votre métier ?

Personnellement, au départ j'ai eu des incertitudes, notamment par rapport aux réticences de mes proches... Alors écoutez la voie de votre cœur et ne lâchez pas votre rêve !

Infos : www.equitalliance.fr ou www.facebook.com/EQUITALLIANCE

Formation : Il ne faut pas confondre le comportementaliste équin, dont la profession n'est pas reconnue en France, avec l'éthologue, qui est un scientifique titulaire d'un doctorat d'éthologie (bac + 8). Le premier effectue surtout des « consultations » auprès des particuliers, le second plutôt de la recherche. En France, il n'existe aucune formation officielle au métier de comportementaliste. Diverses formations privées existent, que l'on peut trouver sur Internet. L'idéal étant, comme Coralie, d'avoir une base en équitation éthologique et de se former de façon pluridisciplinaire, si possible à l'étranger.

Quelques formations à l'équitation éthologique :

- Haras de la Cense : www.lacense.com
- Marie-Claire de Selliers (instructrice Parelli agréée) : www.harasplessis.com
- Sylvia Furrer (méthode PNH et Ken Faulkner) : www.chateaudelabeaume.com

Statut : indépendant.

Salaires : Très variable. Tout dépend du nombre de consultations effectuées (facturées en moyenne 70 à 80 € la première, 50 à 60 € les suivantes) et des frais de déplacement. Un comportementaliste qui « tourne » bien peut gagner de 3000 € à 5000 € par mois, mais la plupart de ceux qui exercent en France ne roulent pas sur l'or !

L'avis d'Équi-ressources

Le métier de comportementaliste est une niche d'emplois qui s'est développée ces dernières années. Toutefois, prenez garde aux effets de mode !